

Mission de l'Eglise et ministères ¹

II - Réformer l'Eglise en vue de sa mission

C'est ainsi qu'avait été défini en 2021 le deuxième temps du processus synodal intitulé *Mission de l'Eglise et ministères*². Après avoir *discerné une vision globale et ses grandes orientations* (2021-2022), il s'agit en effet maintenant de transformer notre Eglise en vue de sa mission, et ce par des propositions concrètes, comme l'indiquait la lettre envoyée aux paroisses/Eglises locales³ en août-septembre 2022.

Pour y parvenir, le Conseil national a retenu quatre thématiques principales, sur lesquelles les rapporteurs nationaux⁴ ont travaillé en équipes élargies avec des personnes ressources :

- Eglise universelle
- formation pour tous & ministères
- témoignage (évangélisation & diaconie)
- renouvellement institutionnel

C'est en s'appuyant sur ce travail mené à l'automne 2022 que le présent document a été élaboré.

Il se compose d'une **invitation** à prendre part à la mission de l'Eglise (p. 2), puis de **quatre parties** évoquant des aspects essentiels pour une *Eglise de témoins*, et enfin d'un **envoi** (p. 12) et de deux **annexes**.

- **Témoigner par des paroles et des actes** p. 3
- **Témoigner en intégrant la diversité de l'Eglise universelle** p. 5
- **Témoigner en s'appuyant sur une variété de ministères** p. 7
- **Témoigner grâce à la formation continue de tous (*spirituelle, théologique, humaine*)** p. 10

Chacune des parties du document est organisée sur le même modèle :

- Bref rappel de la *Charte pour une Eglise de témoins* et des *Grandes orientations*
- Un élan pour notre Eglise
- Quelques exemples de ce que nous vivons déjà en divers lieux...
- Propositions pour soutenir cette dynamique au niveau de toute l'Eglise

Chacune des parties comprend aussi des questions (dont certaines, facultatives, *pour aller plus loin*) auxquelles les paroisses/Eglises locales sont invitées à répondre. Ces réponses devront être envoyées aux rapporteurs régionaux pour le début juin, afin qu'ils puissent en faire la synthèse en vue des synodes régionaux.

Fin juin, les rapporteurs nationaux, en concertation avec le Conseil national, finaliseront les propositions concrètes soumises à l'avis des synodes régionaux de novembre, avant l'examen et le vote par le Synode national en mai 2024.

Dans le processus synodal, il s'agit pour chaque paroisse/Eglise locale de s'exprimer à partir de sa réalité propre, quelle qu'elle soit. Chacune de ces réalités constitue en effet l'une des facettes de l'Eglise, et toutes, nous le croyons, *ont du prix* aux yeux de Dieu.

¹ Tout en ne recourant pas à l'écriture inclusive, la rédaction de ce texte s'entend aussi bien au féminin qu'au masculin pour désigner les fonctions au sein de l'Eglise.

² Eglise protestante unie de France, *Mission de l'Eglise et ministères* [document envoyé localement début 2021], p. 3.

³ Ce double terme correspond à l'appellation officielle, luthérienne d'une part et réformée d'autre part (cf. *Constitution de l'Eglise protestante unie de France*, Préambule, Principes ecclésiologiques).

⁴ Sylvie Arnstam (*Eglise protestante unie de France*), Etienne Berthomier (*Eglise protestante unie de France*), Sandra Bischler (*Société de Mission Norvégienne - NMS*), Gill Daudé (*Eglise protestante unie de France*), Bettina Schaller (*Union des Eglises Protestantes d'Alsace-Lorraine - UEPAL*).

Invitation à prendre part à la mission de l'Eglise

Un élan pour notre Eglise

En communion avec les chrétiennes et les chrétiens de tous les temps et de tous les lieux...

Emerveillons-nous de l'amour de Dieu pour le monde et pour chacun,

Allons vers les autres, ouvrons-nous à l'accueil,

Faisons de la mission de l'Église notre joie,

Ayons confiance en la puissance de l'Esprit Saint !

C'est ainsi que notre Eglise a exprimé sa vocation, dans la *Charte pour une Église de témoins* adoptée lors du Synode national 2022 à Mazamet.

Une conviction profonde s'est ainsi affirmée : nous sommes poussés en avant par l'action même de Dieu, qui nous entraîne avec confiance dans sa propre mission au cœur du monde, à la suite de Jésus-Christ. Au-delà de l'organisation de notre Eglise, de ces décisions et de ses actions, il y a d'abord un élan qui nous est donné pour oser vivre notre foi et en témoigner largement, là où nous sommes et tels que nous sommes.

Mais *que ferons-nous ?* pour reprendre la question de ceux qui écoutaient Jean-Baptiste au début des évangiles ou les apôtres à la Pentecôte⁵. Comment nous y prendre ? Probablement d'abord en détournant nos regards des recettes toutes faites et des soucis de l'activisme. Si c'est Dieu qui est le premier à l'œuvre, il s'agit avant toute chose de nous en remettre à lui, de nous confier en lui, de nous laisser porter, guider par son Esprit, sachant bien que *là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté*⁶.

Or pour nous confier en Dieu, quoi de mieux que la prière ? Loin d'éviter l'action, elle en est au contraire la vraie source, indispensable et bienfaitrice. Effaçant patiemment nos inquiétudes ou nos faiblesses, Dieu viendra nous y faire goûter toujours à nouveau la saveur de sa grâce, la paix de sa présence. Si Dieu vient donner un élan à toute notre Eglise et notre vie, la prière nous aidera à y être pleinement attentifs, à discerner, saisir les occasions, oser nous permettre des choses, rêver, essayer, expérimenter, vivre !

Oui, mais... dira toujours quelqu'un. *Oui, mais* il y a des problèmes... *Oui, mais* nous sommes si peu nombreux... *Oui, mais* on ne peut pas copier les autres. *Oui, mais* nous ne savons pas faire... Tout cela est vrai, mais il y d'autres « *Oui, mais* » qu'il ne nous faut pas non plus oublier : *Oui, mais...* Dieu ne nous abandonnera pas. *Oui, mais... les bontés du Seigneur ne sont pas épuisées*⁷. *Oui, mais...* nous pouvons *oser la confiance* envers Dieu et les uns envers les autres. Ce sont ces *Oui, mais...* qui feront la différence, car nous y puiserons la force et la créativité nécessaires pour vivre vraiment le renouvellement que promet l'Évangile.

Une invitation adressée à toutes et à tous

La mission de l'Eglise concerne évidemment toute l'Eglise. Elle ne dépend pas de nos forces humaines, mais de la seule promesse du Seigneur : *Vous recevrez une puissance, celle du Saint Esprit venant sur vous, et vous serez mes témoins (...) jusqu'aux extrémités de la terre*⁸. Quels que soient nos capacités, nos lieux de vie ou la place que nous occupons habituellement dans l'Eglise, nous sommes concernés. La mission de l'Eglise ne peut être déléguée à quelques lieux phares ou à quelques personnes à part : c'est notre vocation commune.

Nous avons une conviction essentielle : c'est que la *raison d'être de l'Eglise est d'annoncer au monde l'Évangile*⁹. Nous croyons aussi que *la réalité visible de l'Église apparaît dans les assemblées des fidèles où la Parole de Dieu est droitement annoncée et reçue, les sacrements du baptême et de la Sainte Cène fidèlement administrés et reçus*¹⁰. Dès lors, avancer dans le travail sur *la mission de l'Eglise et les ministères* ce sera faire en sorte que toute la vie de notre Eglise, dans la variété de ses expressions locales, régionales et nationales, soit réellement modelée par sa mission.

⁵ Luc 3, 12 ; Actes des apôtres 2, 37.

⁶ 2 Corinthiens 3, 17.

⁷ Lamentations de Jérémie 3, 22.

⁸ Actes des apôtres 1, 8.

⁹ Constitution de l'Eglise protestante unie de France, art. 1, §2.

¹⁰ Constitution de l'Eglise protestante unie de France, Préambule, Principes ecclésiologiques.

Témoigner par des paroles et des actes

Dieu nous a appelés à *être ensemble ses témoins (...) en paroles et en actes (...) en cheminant avec les femmes et les hommes de notre temps* et en prenant part à *la transformation du monde* (Charte).

Comme nous l'avons affirmé dans les *Grandes orientations*, cela suppose en particulier de nous *encourager les uns les autres au témoignage*, de travailler *en partenariat avec les mouvements et associations qui sont parties prenantes de la mission de l'Eglise*, d'inventer *d'autres lieux et formes de présence au plus près de nos contemporains* et plus généralement *d'oser de nouvelles formes de vie d'Eglise : ouvertes, inclusives, réceptives*, par exemple dans *nos pratiques d'accueil* ou par *la créativité dans nos célébrations*.

1. Un élan pour notre Eglise

Témoigner en paroles et en actes, dans le monde et pour le monde d'aujourd'hui, suppose d'être particulièrement attentifs à certaines réalités :

- La vie communautaire dans la paroisse/Eglise locale est le premier lieu d'évangélisation et de service de notre prochain.
- Nos lieux doivent être conviviaux et accueillants, des seuils où tous auront envie de venir et pourront être accueillis de manière adaptée.
- L'Eglise est aussi appelée à être au cœur du monde, à sortir de ses murs pour aller à la rencontre des personnes, là où elles se trouvent.
- L'évangélisation est au cœur de tous les ministères, dont le ministère pastoral qui aide la paroisse/Eglise locale à devenir un foyer d'évangélisation et de service.

2. Quelques exemples de ce que nous vivons déjà en divers lieux...

- Les cultes sont élaborés en pensant à la diversité des personnes susceptibles de franchir le seuil, tant sur le plan des expressions musicales, des langues utilisées, des langages (artistiques par exemple), de l'accessibilité du message.
- Les bâtiments sont aménagés pour accueillir tout le monde (petits et grands, valides et porteurs de handicaps) ; ils sont confortables et témoignent de l'accueil.
- L'Eglise est engagée dans la cité, visible, en dialogue avec les associations, Eglises et autres religions.
- Le souci de la diaconie est porté par le conseil presbytéral, et peut se vivre avec une association loi 1901 spécifique.
- La réalité diaconale de l'Evangile est présente dans toutes nos activités : par la prière, l'attention aux plus petits dans l'ensemble de la vie de l'Eglise (culte, catéchèse, activités, déplacements...), en étant à l'écoute des attentes de chacun et des diverses manières de prendre sa place dans l'Eglise.
- Se vit une annonce prophétique de l'Evangile, qui est parole de vie et de relèvement, contestation de l'ordre injuste du monde et engagement pour la venue du Royaume.
- Une collaboration existe avec des institutions *participant de la même mission que notre Eglise* (Fédération de l'Entraide protestante, Eclaireuses et éclaireurs unionistes de France, Cimade, ACAT...)
- Les membres de l'Eglise travaillent ensemble à partir d'une formation existante (par exemple FETE : *Formation pour une Eglise de témoins*) pour réfléchir au témoignage de l'Eglise et s'y engager résolument.
- Des lieux innovants naissent et se mettent en réseau, où ils s'entraident par la prière, le partage d'expériences et l'approfondissement théologique.

[Pour aller plus loin :

- > *En fonction de votre réalité locale, quels projets de témoignage vous tiennent le plus à cœur ?*
- > *Au niveau local, quelles collaborations (associatives, œcuméniques...) pouvez-vous envisager ?*
- > *D'après vous, comment la solidarité peut-elle se vivre entre les paroisses/Eglises locales, au sein des consistoires et régions, ainsi qu'à l'échelle nationale ?]*

3. Propositions pour soutenir cette dynamique au niveau de toute l'Eglise

3.1 Actions

- **Susciter la réflexion et l'action** en matière d'évangélisation et de diaconie, **veiller** sur ses dynamiques et faire de l'Eglise une communauté d'apprentissage.
- **Mettre davantage en commun (mutualisation) les programmes/ressources déjà existants :**
 - coordonner et promouvoir les programmes d'évangélisation et de diaconie
 - faciliter leur mise en œuvre par des formateurs
 - évaluer leur utilisation dans l'Eglise
 - faciliter le recours aux services et partenaires de l'Union (de l'immobilier à la liturgie, en passant par la jeunesse, l'écologie, la Fédération de l'Entraide Protestante...)
- **Développer des réseaux** pour partager nos initiatives missionnaires et nous soutenir (ex : lieux innovants, Eglises rurales, villes de même taille...).
- **Développer de nouveaux programmes/ressources de témoignage :**
 - proposer des nouvelles formes de vie d'Eglise adaptées aux contextes (rurale/urbaine, groupes d'âge, multilinguisme et multiculturalisme etc.)
 - suggérer des modèles pour partager nos lieux avec d'autres associations culturelles et sociales
 - élaborer des propositions et assister les paroisses/Eglises locales dans la création des associations 1901 diaconales et/ou culturelles
- **Faciliter la mise en œuvre de projets missionnaires locaux :**
 - encourager les régions à établir des équipes missionnaires accompagnant les projets missionnaires des paroisses/Eglises locales
 - élaborer des outils aidant à construire des projets missionnaires (ex : comment organiser un projet limité dans le temps)
- **Faire connaître, encourager voire créer des lieux de retraite et de formation dans les différentes régions :**
 - > chaque région a besoin de lieux de retraite, qui soient beaux et reposants, où l'on puisse se retrouver à la fois pour la prière, les études bibliques et les formations, et pour l'accompagnement des personnes en recherche spirituelle.

3.2 Proposition d'évolution structurelle :

Ces actions seront portées par une « **Equipe nationale Témoignage (Diaconie & Evangélisation)** »¹¹ élue par le Synode national et comprenant entre autres :

- des représentants d'œuvres de type diaconal
- des représentants d'institutions et mouvements impliqués dans l'évangélisation
- des personnes ressources en pédagogie, communication, animation
- des théologiens

Cette équipe sera **une ressource en matière d'évangélisation et de diaconie.**

Elle pourra **inspirer, coordonner et encourager** les activités missionnaires localement ou régionalement.



QUESTION 1 :¹²

Que pensez-vous de ces propositions d'actions et d'évolution structurelle, pour témoigner en paroles et en actes ? En avez-vous d'autres ?

¹¹ Pour une vue d'ensemble de l'organisation et des propositions d'évolution structurelle, cf. *Annexe 2* de ce document.

¹² Pour un récapitulatif des questions posées, cf. *Annexe 1* de ce document.

Témoigner en intégrant la diversité de l'Eglise universelle

Il s'agit pour notre Eglise de **vivre dans le grand mouvement de l'amour de Dieu pour le monde** (Charte) et pour cela d'*aller vers les autres*, de *pratiquer l'hospitalité* d'Eglise à Eglise, d'accueillir la diversité du monde et des Eglises comme un don de Dieu, et d'exercer ensemble, au nom du Christ, un discernement critique permanent sur nous-mêmes et sur le monde.

Nous suivons en cela les propositions des *Grandes orientations* : travailler à notre compréhension du monde, collaborer avec les autres Eglises, être attentifs au dialogue inter-religieux et interculturel, et mettre à disposition de nos paroisses/Eglises locales des outils concrets.

1. Un élan pour notre Eglise

Les paroisses/Eglises locales vivent au quotidien l'Eglise universelle, parfois sans s'en rendre compte. Le monde est chez nous. **Universalité, diversité et singularité** ont toujours été constitutifs de l'Eglise.

De même, la mission n'est plus **d'ici vers au loin**, ni du Nord vers le Sud, mais **de partout vers partout**. Elle est appelée à se vivre de manière œcuménique, en nous efforçant de *faire ensemble tout ce que nous n'avons pas nécessité de faire séparément* (Conseil œcuménique des Eglises, Lund, 1952).

La mission de l'Eglise « au loin » a été confiée depuis 50 ans au Défap – Service protestant de Mission. Le Défap a des compétences nationalement et internationalement reconnues, dans le dialogue multiculturel, théologique, des compétences dans la formation à l'échange de personnes, la recherche historique avec sa bibliothèque unique. C'est aussi un lieu d'accueil précieux.

Aujourd'hui, l'Eglise reprend conscience de sa dimension missionnaire comme étant son être-même. Elle est consciente qu'elle ne peut plus la vivre par délégation mais qu'elle est au cœur de sa vie même.

Un **travail de refondation** est donc conduit en profondeur avec le Défap, et des propositions seront faites sur ce point lors des synodes régionaux.

2. Quelques exemples de ce que nous vivons déjà en divers lieux...

- Les membres des paroisses/Eglises locales et les ministres viennent de plus en plus de tous les horizons géographiques, culturels, et d'expression de la foi... Nous le vivons comme une richesse, parfois aussi comme une tension entre identité historique et diversité spirituelle.
- Nous accueillons régulièrement des Eglises-sœurs dans nos locaux et organisons régulièrement des échanges, des cultes communs, et d'autres activités.
- Certaines paroisses/Eglises locales sont en partenariat avec une Eglise à l'étranger, par exemple une Eglise de la Communauté Evangélique d'Action Apostolique (CEVAA). Il y a des visites régulières entre elles et elles vivent cette communion par la prière commune, les échanges et les projets partagés.
- Il existe de nombreuses initiatives pour vivre la rencontre « inter-multi-pluri-culturelle », la diversité des sensibilités religieuses, l'accueil, l'inclusion et les solidarités, et pour lutter contre les discriminations (racisme, sexisme ordinaire, validisme, discriminations sociales...).
- Diverses instances nationales (Défap, Institut protestant de théologie [IPT], Service des relations internationales...) sont en lien avec des partenaires pour offrir des possibilités d'échanges et de formation à l'étranger (*Erasmus*, Institut œcuménique *Al Mowafaqa* au Maroc, facultés en Afrique et à Madagascar...) ainsi que des collaborations internationales et des échanges de personnes.
- Il existe des journées locales, consistoriales ou régionales dites « des missions » où se manifeste une réalité de l'Eglise universelle. Ce sont des occasions d'accueillir des témoins, de découvrir un aspect de l'Eglise du Christ et de comprendre comment s'articulent **mission, communion et diversité** en son sein, autant que de construire notre conscience universelle.

[Pour aller plus loin :

- > *Comment vivre plus intensément l'Eglise universelle dans sa diversité, au sein de votre Eglise locale et au-delà ?*
- > *Comment faire de nos envoyés et de celles et ceux qui nous sont envoyés, des lettres vivantes tissant la communion et le témoignage de l'Eglise du Christ dans le monde ?*
- > *Comment l'Union nationale (consistoires, régions, structures nationales) peut-elle vous aider à vivre l'Eglise universelle ?]*

3. Propositions pour soutenir cette dynamique au niveau de toute l'Eglise

3.1 Actions

- **Veiller, dans l'Eglise** (sa vie pratique, ses instances et sa réflexion théologique) **comme dans le monde**, aux problématiques :
 - de l'inter-multi-pluri-culturel
 - de la diversité des sensibilités religieuses
 - de l'accueil, l'inclusion et les solidarités
 - des discriminations (racisme, sexisme ordinaire, validisme, discriminations sociales...)
- **Susciter la réflexion et l'action** sur ces sujets dans toute l'Eglise, en collaboration avec les services nationaux et/ou régionaux.
- Nous engager dans la mission **de partout vers partout** avec nos Eglises partenaires à travers le monde.
- Renforcer le **réseau** des membres de nos Eglises envoyés hier et aujourd'hui au service des autres Eglises dans le monde.
- **Rendre plus visible l'universalité de l'Eglise** à tous les niveaux de la vie ecclésiale (ex : une **fête de la fraternité universelle**, comme fête nationale des personnes engagées dans ce domaine, lieu de partage des joies et des interrogations, à l'écoute des idées mondiales).

3.2 Proposition d'évolution structurelle :

Le désir de réintégrer la *mission de partout vers partout* au cœur même de la vie de l'Eglise conduit à une reconfiguration institutionnelle.

L'actuel Service des relations internationales de l'Union nationale est en relation avec l'ensemble des Eglises-sœurs. Pour accompagner au mieux les paroisses/Eglises locales et pour nous engager dans la mission avec les autres Eglises dans le monde, ce service s'appuiera désormais sur une « **Equipe nationale Eglise universelle – mission & diversité** », élue par le Synode national et comprenant entre autres :

- le responsable du Service relations internationales (qui en serait l'animateur)
- des membres du Défap refondé
- un membre du Groupe théologique du Conseil national
- un membre du Conseil national
- un membre de la Communion protestante luthéro-réformée (CPLR)
- un membre de la Commission œcuménique de la Fédération Protestante de France

Cette équipe travaillera notamment en lien avec :

- Les instances en charge de l'échange des biens et des personnes au niveau international.
- le Groupe théologique du Conseil national, dont l'une des tâches serait de croiser les théologies du monde et les théologies émergentes.



QUESTION 2 :

Que pensez-vous de ces propositions d'actions et d'évolution structurelle ? Avez-vous d'autres propositions pour porter la dimension universelle de l'Eglise ?

Témoigner en s'appuyant sur une variété de ministères¹³

Conformément aux *Grandes orientations pour une Eglise de témoins*, il s'agit :

- d'encourager la diversité des ministères dont notre Église a besoin (ministère local, régional ou national, personnel ou collégial)
- de mettre en place de nouveaux ministères qui répondent aux besoins actuels de la mission de l'Église, et créer de nouvelles formes institutionnelles propres à les accueillir et à les coordonner.

1. Un élan pour notre Eglise

La mission est un ministère à la fois communautaire, collégial et personnel : toute l'Eglise s'engage en mission et chacun prend sa part de témoignage commun.

Les conseils (presbytéraux et synodaux) veillent à l'unité de l'Eglise et au déploiement de sa vocation missionnaire. Ils discernent notamment des ministères personnels en vue de l'annonce de l'Évangile et de la célébration des sacrements, de la vie communautaire et du service du prochain.

Toutes les personnes en charge d'un ministère local ou de l'Union ont conscience de participer, là où elles se trouvent, à la mission de Dieu dans le monde. Toutes ont besoin de compétences et de formation adéquates.

2. Quelques exemples de ce que nous vivons déjà en divers lieux...

- Au fur et à mesure d'une nouvelle prise de conscience missionnaire et de l'élan qu'elle entraîne, des paroisses/Eglises locales et des régions ont accueilli, reconnu et valorisé une diversité de charismes au service de la mission. Elles ont expérimenté des **ministères locaux ou supra-locaux intervenant dans des domaines particuliers** (animation communautaire, diaconie, évangélisation, musique, louange, prière...).
- Parmi les ministres de l'Union et au-delà, ont été appelés ces dernières années des **pasteurs-missionnaires**, dont le nom-même confirme l'orientation en vue de la mission.
- Ici où là, des membres de l'Eglise expérimentés, proposent leurs **services rémunérés ou bénévoles, pour des missions particulières de durée variable**, en fonction de leur charisme, leur appel, leur disponibilité. C'est une joie pour notre Eglise de les accueillir.

3. Propositions pour soutenir cette dynamique au niveau de toute l'Eglise

3.1 Actions

a) Créer un nouveau ministère personnel particulier

Il s'agit de donner un cadre ministériel et juridique spécifique aux initiatives ci-dessus ou à venir. Cela leur permettra de se déployer harmonieusement aux côtés des ministères personnel déjà existants.

Deux possibilités sont envisageables

POSSIBILITE 1 : Des associations culturelles embauchent, sous le régime du droit du travail, des personnes exerçant UN MINISTERE PARTICULIER LOCAL OU REGIONAL, pour une durée déterminée ou indéterminée.

Toutes les responsabilités de l'employeur (par exemple le licenciement) relèvent alors de la responsabilité du conseil de l'association qui a embauché. L'Union nationale peut (comme c'est déjà le cas) assurer certains services techniques (fiche de paie par exemple), mais la responsabilité est exclusivement celle de l'association culturelle ayant signé le contrat.

L'Union nationale proposera désormais un cadre valable pour l'ensemble des associations culturelles portant ces ministères. Ce cadre concernera la formation (exigence d'un Diplôme Universitaire [DU] en deux ans – en formation initiale ou en alternance), la formulation de la mission spécifique, le discernement, l'accompagnement des personnes et l'évaluation de leur ministère.

La reconnaissance de ministère sera locale ou régionale et s'exprimera dans une liturgie.

¹³ Pour une vue d'ensemble, cf. https://www.eglise-protestante-unie.fr/prod/file/epudf/upload/nation/Synode-2021/Annexe_8_Synthese_des_textes_de_reference_de_l_Eglise_protestante_unie_de_France_sur_les_ministere_s.pdf

Les salaires et charges seront assurés par l'association culturelle locale ou régionale responsable (avec prise en charge par le *titre C* dans le second cas). L'association responsable pourra éventuellement bénéficier de subventions extérieures. Elle sera appelée à poursuivre sa solidarité financière synodale.

- **Avantages** : la souplesse et l'adaptabilité, la gestion au plus près du terrain.
- **Contraintes** : Quid des petites associations ? de la gestion des situations difficiles (licenciement) ? des contraintes du droit du travail (discrimination à l'embauche, appels à candidatures) ? de l'absence de force symbolique liée au ministère ordonné ? du rapport aux bénévoles ?

POSSIBILITE 2 : L'Eglise créé UN MINISTERE PARTICULIER DE L'UNION, reconnu par celle-ci et s'exerçant dans un domaine spécifique de la mission de l'Eglise.

Il s'exercera à côté du ministère personnel classique de l'Union (et sa diversification en ministères distincts : pasteur, aumônier, enseignant de l'IPT, bibliste...) ; il sera inscrit sur un rôle particulier.

Il visera à répondre aux besoins et demandes des paroisses/Eglises locales, des lieux de vie d'Eglise, des équipes sur projets missionnaires novateurs ou des régions.

La formation exigée sera un diplôme universitaire [DU] en 2 ans (en formation initiale ou en alternance), avec tronc commun et formation spécifique selon le poste occupé.

La définition des postes ministériels se fera en concertation entre l'association culturelle porteuse, le conseil régional et l'équipe nationale ministères (cf. ci-dessous 3.2), avec validation synodale.

Le discernement des candidats relèvera d'une section particulière de la Commission des ministères.

L'ordination-reconnaissance de ministère sera assurée au sein du lieu d'Eglise où le ministre sera affecté ; elle sera présidée par un représentant de l'Union nationale.

Les salaires et charges seront assurés par l'Union Nationale (inscrits au *titre B*). Conformément aux règles de notre Eglise, chaque association culturelle où s'exercera ce ministère devra assurer les frais liés au poste¹⁴. Elle pourra bénéficier de la solidarité financière synodale.

Ministres de l'Union, ces ministres pourront répondre à des appels similaires au sein de l'Union nationale. Ministres particuliers de l'Union, ils devront articuler leur pratique avec celles des ministères collégiaux de gouvernement et du ministère de communion propre au ministère pastoral.

- **Avantages** : ce ministère s'inscrit dans un cadre véritablement ministériel de notre Eglise et n'est pas soumis aux contraintes du droit du travail ; il est porté de manière conjointe par le local et le synodal.
- **Contraintes** : ce choix suppose de réorganiser la Commission des ministères, de créer un rôle particulier, et de veiller à ce que ce nouveau type de ministère personnel de l'Union s'harmonise avec celui existant.

Remarques globales :

Les postes correspondants à un *ministère particulier* – qu'il soit local et régional (possibilité 1) ou de l'Union (possibilité 2) – feront l'objet d'une information dans les synodes des régions où ils s'exerceront.

Dans tous les cas, il s'agira d'accueillir et d'encourager, de reconnaître et de donner un espace aux charismes qui s'expriment dans les lieux de vie d'Eglise et sont au service de la mission de Dieu dans le monde.

b) Confirmer le rôle et l'importance du ministère pastoral

*Parmi les ministres de l'Union, celles et ceux qui exercent le ministère de la Parole et des Sacrements, lequel inclut un ministère de communion, portent le titre de « pasteurs de l'Eglise protestante unie de France ».*¹⁵

Sans doute le ministère pastoral vit-il une évolution, dont il faut tenir compte :

- Dans le cadre de sa compétence théologique, le pasteur est appelé à jouer un rôle renforcé de formation au sein de la paroisse/Eglise locale, afin d'aider ses membres à être témoins.
- Dans le cadre de son ministère de communion, il est appelé à jouer un rôle clé de coordination entre les ministères exercés au sein de la paroisse/Eglise locale.
- L'origine diversifiée des futurs pasteurs suppose en outre de veiller à leur connaissance de l'Eglise et leur expérience pratique suffisante en son sein, avant de pouvoir y entrer en proposant.

¹⁴ Constitution de l'Eglise protestante unie de France, art. 17, §2.

¹⁵ Constitution de l'Eglise protestante unie de France, art. 18, §3.

De ce fait, la formation au ministère pastoral devra être revue. En concertation, entre autres avec l'Institut protestant de théologie et la Commission des ministères, il s'agira d'accentuer :

- la formation en alternance
- la sensibilisation à la vie spirituelle et à l'expression personnelle de la foi
- la formation en théologie pratique (dont la missiologie)
- les compétences pratiques (communication [*dont un minimum de maîtrise des outils numériques*], animation, relations & conflits, accueil de la diversité).

c) Poursuivre la diversification des ministères personnels de l'Union

(dont témoigne par exemple la liturgie réformée de reconnaissance des ministères déjà en vigueur)

Pour répondre aux besoins de la mission de l'Eglise, on devrait ainsi développer :

- un ministère de formateur, mettant en œuvre sur le terrain les outils de formation de notre Eglise
- des ministères plus tournés vers le grand public : internet, réseaux sociaux, domaine culturel, spiritualité, éthique...

3.2 Proposition d'évolution structurelle :

a) Pour accompagner l'émergence et le suivi de tous les ministères exercés dans notre Eglise (locaux ou de l'Union, personnels ou collégiaux), **une « Equipe nationale ministères »** sera mise en place, élue par le Synode national et comprenant entre autres :

- des membres de l'Eglise exerçant un ministère local (exemple : célébration du culte, catéchèse, entraide)
- des membres de l'Eglise exerçant un ministère collégial (conseiller presbytéral, régional, national)
- des ministres de l'Union (pasteur, aumônier, enseignant de l'Institut protestant de théologie, personne exerçant un ministère particulier)
- un président de conseil régional réformé et un inspecteur ecclésiastique luthérien
- le président de la Commission des Ministères
- le Secrétaire général

Cette équipe :

- travaillera en lien avec l'actuelle Commission des ministères, chargée du discernement des futurs ministres de l'Union
- veillera aux exigences de formation pour tous les ministères exercés dans l'Eglise
- veillera aux pratiques régulières de reconnaissance liturgique, d'accompagnement et d'évaluation pour tout ministère confié à un membre de l'Eglise
- communiquera de façon claire sur les différents ministères exercés dans notre Eglise.

b) Dans le cadre de la création d'un nouveau type de ministère (cf. 3.1a), l'actuelle Commission des ministères sera réorganisée, en créant une section particulière pour accompagner le discernement des candidats à ce type de ministère.

A cette occasion, elle sera renommée Commission des ministères personnels de l'Union, afin que son nom corresponde mieux au champ de sa responsabilité (qui n'inclut pas en effet tous les ministères de notre Eglise).



QUESTION 3 :

Que pensez-vous de ces propositions d'action (3.1 a-b-c) et d'évolution structurelle (3.2) pour témoigner en s'appuyant sur une diversité de ministères ? En avez-vous d'autres ?

Témoigner grâce à la formation continue de tous (spirituelle, théologique, humaine)

Conformément aux *Grandes orientations pour une Eglise de témoins*, nous voulons :

- Développer des programmes de découverte et d'approfondissement biblique et théologique, accessibles à la diversité des âges, des cultures et des situations.
- Nous encourager les uns les autres au témoignage dans et hors de nos temples et de nos églises par l'organisation de formations et de partages d'expériences.
- Travailler à notre compréhension du monde et de ses ressorts (socio-politiques, idéologiques, éthiques).
- Penser globalement une formation continue ouverte à tous, en charge ou non d'un ministère, et sur la base d'une culture ecclésiale commune enrichie par une diversité théologique, culturelle et culturelle.

1. Un élan pour notre Eglise

Pour que le témoignage de l'Eglise et de tous ses membres soit vivant et profond, il est indispensable de favoriser une culture de formation continue dans toute notre Eglise et pour cela :

- Identifier les besoins et coordonner les offres de formation, en les communiquant largement.
- Diversifier les formations.
- Assurer l'accessibilité des formations pour tous et partout.
- Veiller à des pédagogies interactives.
- Veiller à intensifier le recours à l'alternance dans les processus de formation.
- Mettre en place une formation de formateurs.

2. Quelques exemples de ce que nous vivons déjà en divers lieux...

Des rencontres ouvertes à toute personne intéressée, au-delà même de l'Eglise :

- des études/ateliers/rencontres bibliques
- de la catéchèse d'adultes
- des parcours spirituels/théologiques
- des temps de marches ou de retraites spirituelles
- des formations au témoignage (ex : programme FETE : Formation pour une Eglise de témoins)
- des conférences et groupes de réflexion théologiques/éthiques
- des offres d'accompagnement spirituel

Et au-delà du niveau local (consistoires, régions, national) :

- des formations bibliques et théologiques
- des formations à l'animation du culte
- des formations pour les conseillers presbytéraux, les présidents de CP, les trésoriers
- des modules de formation Théovie (via Internet et des groupes locaux)
- des formations théologiques décentralisées ou ponctuelles organisées par l'IPT (ex : Alternative théologie), s'ajoutant à la préparation des diplômes universitaires (y compris à distance) de niveau licence, master ou doctorat
- des stages de formation continue pour les ministres de l'Union

[Pour aller plus loin :

> *Quelles formations vous sembleraient intéressantes pour le plus grand nombre et pour le témoignage de l'Eglise en général ?]*

3. De quoi avons-nous besoin pour soutenir cette dynamique au niveau de toute l'Eglise ?

3.1 Actions

a) localement :

- de partages et d'apports de contenu théologiques et spirituels (animation & formation)
- de formation pour la catéchèse d'adultes et l'accompagnement spirituel
- de formations (et donc de formateurs) pour aider les nouveaux membres à s'engager dans l'Eglise et à y exercer éventuellement un ministère.
- de formation continue pour toutes celles et ceux qui sont déjà engagés dans l'Eglise

b) de manière générale :

> **Elaborer un socle commun de formation facilement accessible à tous, avec :**

- une sensibilisation à la vie spirituelle
- des repères théologiques (pour la lecture de la Bible, les convictions doctrinales et éthiques)
- des éléments de connaissance de l'Eglise (histoire, fonctionnement, place dans la société)
- des éléments pratiques (communication, animation, relations & conflits, accueil de la diversité)
- des propositions spécifiques pour ministères locaux et collégiaux (avec outils adaptés et formateurs).

> **Créer un centre de formation accessible à tous les membres de l'Eglise et intégrant la diversité des propositions**

> **Revoir la formation des ministres de l'Union**

- une formation plus en alternance
- une formation répondant mieux aux besoins du terrain
- une formation continue beaucoup plus fréquente, avec de petits modules de formation réguliers, s'appuyant sur les pairs et sur un travail en réseau
- une formation utilisant les outils pédagogiques actuels

3.2 Proposition d'évolution structurelle :

Mettre en place une « **Equipe nationale Formation** » élue par le Synode national, et qui :

- s'intéresse à l'ensemble du champ de la formation (pour tous dans l'Eglise et pour celles et ceux qui y exercent un ministère ; formation initiale et continue).
- suscite et coordonne la réflexion et l'action en matière de formation, en lien avec les différentes instances concernées, les acteurs de terrain tels que conseils régionaux, animateurs bibliques, formateurs, personnes compétentes en dehors de l'Eglise...
- travaille en partenariat avec des personnes-ressources, dont elle établit une liste à jour.
- propose chaque année un programme de formations au sein de l'Eglise : formations pour tous, formations communes à différents ministères, formation spécifique à chaque ministère.

Sa composition comprendra :

- des représentants d'instances-clés : Théovie, Institut protestant de théologie, Commission des ministères, Commission de formation de la Communion protestante luthéro-réformée [> formation permanente des ministres de l'Union]
- des personnes compétentes en matière de formation et de pédagogie



QUESTION 4 :

Que pensez-vous de ces propositions d'actions et d'évolution structurelle, pour témoigner grâce à la formation de tous (spirituelle, théologique, humaine) ? En avez-vous d'autres ?

En guise d'envoi...

Attachés à la liberté de l'Esprit et à la communion fraternelle (1 Co 1, 9-10), nous nous réjouissons de la créativité et de la diversité de nos sensibilités et engagements pour porter la mission de toute l'Église (Charte).

Nous pouvons avec confiance nous laisser interpeller par des situations missionnaires nouvelles jusqu'à oser expérimenter de nouvelles formes institutionnelles locales, régionales ou nationales, en concertation les uns avec les autres (Grandes orientations).

La vie et la mission de l'Eglise, ce sont d'abord **des personnes** appelées, rassemblées, envoyées sur les pas du Christ. C'est aussi apporter **un esprit nouveau**, qui dynamise nos réalités existantes en vue du témoignage. C'est encore rester ouvert à l'inattendu et accueillir des situations inédites avec un regard neuf.

Bien des paroisses/Eglises locales collaborent déjà entre elles pour des **projets communs**. Certaines, fragiles, bénéficient **d'appuis extérieurs** pour des questions administratives et financières ou pour être encouragées dans leur vie de tous les jours. D'autres se renouvellent et mènent à bien des projets de rayonnement. **De nouveaux lieux de vie d'Eglise**, enfin, émergent et ont besoin d'être accompagnés par des structures adaptées.

Dans tous les cas, il est essentiel de **reconnaître, encourager et accompagner toutes ces réalités**, où des membres de notre Eglise s'impliquent ensemble. La double-accent, porté à la fois sur les **assemblées locales** et sur la **solidarité** qui les unit, est caractéristique de notre Eglise. Son organisation en consistoires, ensembles, région, Union nationale, n'a pas d'autre but que d'être **au service de cette vie et de ce témoignage commun**.

Faisons donc en sorte de valoriser, dans la vie de notre Eglise, la **simplicité dans l'organisation**, afin que les structures ne pèsent pas trop lourd. Usons résolument de notre **liberté**, pour adapter nos pratiques aux réalités du terrain et pour oser **expérimenter**. Favorisons enfin la **créativité**, en nous appuyant sur les talents et les charismes existants en tous lieux, car...

*... la grâce du Seigneur Jésus-Christ,
l'amour de Dieu
et la communion du Saint Esprit
sont avec nous tous !¹⁶*

Les rapporteurs régionaux attendent vos réponses AVANT DEBUT JUIN :

Nadine Py : nadine.py1@gmail.com

Fabrice Benoit : fabenoit68@gmail.com

¹⁶ 2 Corinthiens 13, 13.

ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DES QUESTIONS AUX PAROISSES/EGLISES LOCALES

QUESTION 1 : [évangélisation & diaconie] > p. 4

Que pensez-vous de ces propositions d'actions et d'évolution structurelle, pour témoigner en paroles et en actes ? En avez-vous d'autres ?

QUESTION 2 : [Église universelle] > p. 6

Que pensez-vous de ces propositions d'actions et d'évolution structurelle ? Avez-vous d'autres propositions pour porter la dimension universelle de l'Église ?

QUESTION 3 : [ministères] > p. 9

Que pensez-vous de ces propositions d'action (3.1 a-b-c) et d'évolution structurelle (3.2) pour témoigner en s'appuyant sur une diversité de ministères ? En avez-vous d'autres ?

QUESTION 4 : [formation] > p. 11

Que pensez-vous de ces propositions d'actions et d'évolution structurelle, pour témoigner grâce à la formation de tous (spirituelle, théologique, humaine) ? En avez-vous d'autres ?

Pour aller plus loin (questions facultatives) :

> En fonction de votre réalité locale, quels projets de témoignage vous tiennent le plus à cœur ?

> Au niveau local, quelles collaborations (associatives, œcuméniques...) pouvez-vous envisager ?

> D'après vous, comment la solidarité peut-elle se vivre entre les paroisses/Eglises locales, au sein des consistoires et régions, ainsi qu'à l'échelle nationale ? [p. 3]

> Comment vivre plus intensément l'Église universelle dans sa diversité, au sein de votre Église locale et au-delà ?

> Comment faire de nos envoyés et de celles et ceux qui nous sont envoyés, des lettres vivantes tissant la communion et le témoignage de l'Église du Christ dans le monde ?

> Comment l'Union nationale (consistoires, régions, structures nationales) peut-elle vous aider à vivre l'Église universelle ? [p. 5]

> Quelles formations vous sembleraient intéressantes pour le plus grand nombre et pour le témoignage de l'Église en général ? [p. 10]

ANNEXE 2 : ORGANISATION ET PROPOSITION D'ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES

